



Le bulletin municipal





Sommaire

Edito du maire	p.3
Infos pratiques	p.4 à 7

VIE ASSOCIATIVE

Moto-Club « Les Capello's »	p.10
Autour des enfants	p.11
Tennis de table	p.12
Comité des fêtes	p.14
Club du bon accueil	p.16
AS La Chapelle Craonnaise	p.18
Groupement de défense	p.19

VIE DES QUARTIERS

Le Patîs	p.20
Acacias et Fresne	p.22
La Minée	p.24

DIVERS

Informations	p.25 à 29
Histoire & patrimoine	p.30 à 31
Calendrier 2020	p.32



Comme chaque année à cette époque, c'est le moment pour moi, de vous adresser tous mes meilleurs vœux pour l'année 2020.

En ce début d'année, le bulletin municipal est un lien qui retrace les événements et les moments forts qui ont marqué le quotidien de notre commune, au cours de l'année passée.

L'année 2020 est une année électorale. Durant le mandat qui vient de s'écouler, nous avons mené à bien différents projets. Citons notamment, à la fin de la construction de la salle Benjamin Anger, l'aménagement du plan d'eau (la rotonde, les jeux et l'abri), le logement de la Poste. L'accessibilité a été une de nos priorités avec l'aménagement du cimetière, de la mairie et du parking du terrain de foot.

Pour l'année 2019, l'achat d'un tracteur tondeuse a été effectué. La sécurité étant également notre soucis-majeur, le cheminement de la route de Denazé était nécessaire pour sécuriser les enfants qui prennent le car. Les travaux sont désormais terminés.

Notre salle des fêtes étant vieillissante, des travaux de rénovations s'imposent afin de pouvoir continuer à accueillir des manifestations. Ceux-ci concernent la remise en conformité des installations électriques, le système de chauffage ainsi que l'isolation. Le Budget prévu pour ces travaux est d'environ 100 000 euros. Nous en sommes au stade de l'A.P.D. (avant projet définit) qui a été validé au mois de décembre dernier. L'appel d'offres devrait être lancé début 2020 pour engager les travaux au 2ème semestre 2020.

Pour ce projet, avec le conseil municipal, nous sommes à la recherche de subventions car sans elles, nous serions limités pour de nouveaux investissements. D'autres projets verront le jour. Cependant, il faut garder à l'esprit les contraintes budgétaires imposées par les gouvernements successifs. Cela nous oblige à faire preuve de prudence. C'est un nouveau défi que je souhaiterai relever au cours du prochain mandat si vous m'accordez votre confiance.

J'en profite également pour remercier particulièrement les membres du Conseil Municipal, le personnel communal pour leur disponibilité et leur travail sur le terrain au quotidien.

Je n'oublie pas les bénévoles, les présidents d'associations et vous tous pour l'intérêt que vous portez à notre commune. Une commune jeune et dynamique, telle qu'elle est perçue à l'extérieur et ce, grâce à vous.

Je reste à votre disposition et à votre écoute et vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2020.

Gérard LECOT, Maire



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La Mairie est ouverte le:

Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h30

Jeudi de 14h à 18h

Tel : 02 43 98 81 92

E-mail : lachapellecraonnaise@orange.fr

Site internet : www.chapelle-craonnaise.fr



PÊCHE AU PLAN D'EAU COMMUNAL

Cartes à la journée **1,5 € la gaule**

A retirer à la mairie ou au restaurant "La cantine de Gilles"

Cartes à l'année à prendre à la Mairie :

20 € la carte pour deux gaules par personne

10 € la carte pour les enfants de moins de 14 ans

La carte à l'année peut être prise par tout le monde ; même pour les pêcheurs n'habitant pas la commune.



DIVAGATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous vous rappelons que les trottoirs de notre village et les aires de jeux pour nos enfants ne sont pas des lieux propices à recueillir les déjections de votre animal de compagnie, et que tout propriétaire d'animaux en divagation est passible d'une amende, alors **s'il vous plaît un peu de civisme...**

Le code pénal prévoit de sanctionner ces comportements (article R632-1). Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique expose à une contravention de deuxième classe (35 à 75 €).



HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETERIES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
BALLOTS ZA route de Craon 02 43 06 62 40		13h30 - 17h30		9h00 - 12h00		9h00 - 12h00 13h30 - 17h00
COSSÉ-LE-VIVIEN ZA des platanes 02 43 64 31 69	13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
CRAON Chemin des Carteries 02 43 06 08 69	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30	13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
CUILLÉ Route de St-Poix 02 43 70 45 02		13h45 - 17h30				9h00 - 12h00 13h30 - 17h00
RENAZÉ Chemin de la Malvalière 02 43 70 75 02			9h00 - 12h00 13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
ST-AIGNAN-SUR-ROË ZA des Charmilles 02 43 06 79 60				13h30 - 17h30		9h00 - 12h00 13h30 - 17h00
QUELAINES-ST-GAULT ZA de la Chesnaie 02 43 69 54 31	13h30 - 17h30		9h00 - 12h00			9h00 - 12h00 13h30 - 17h00

Plus d'informations : www.paysdecraon.fr

ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères est réalisée en porte-à-porte ou en bout de chemin en campagne.

La collecte est assurée une fois tous les 15 jours, entre 5h00 et 14h00.

Merci de sortir votre bac la veille au soir (poignée dirigée vers la chaussée)

La commune est divisée en deux secteurs.:

Le bourg et l'est de la commune depuis la D771

Collecte le mardi

L'ouest de la commune jusqu'à la D771

Collecte le vendredi

Règlement et calendrier :

www.paysdecraon.fr



ASSAINISEMENT COLLECTIF

Quelques recommandations pour ne pas perturber notre système d'assainissement communal :

Ne pas jeter dans les toilettes, les serviettes hygiéniques, les capsules de « tampons », les lingettes, ou autres déchets solides non biodégradables.

Interdiction de rejeter tous produits chimiques : les huiles alimentaires, les huiles de vidange, des solvants (white spirit, antigel, essence, rinçage de cuve a fioul, désherbant ...), des vernis ou des peintures, etc....ces produits doivent être portés à la déchèterie.

LA SALLE DES FÊTES

Tarifs applicables pour l'année 2020

Délibération du conseil municipal du 12 décembre 2019

* Repas jusqu'à 40 personnes	110.00€
* Repas de 41 à 70 personnes	122.00€
* Repas de plus de 70 personnes	152.00€
* Location week-end entier (samedi + dimanche) :	
1er jour : tarif ci-dessus 2ème jour : tarif unique	66.00€
* Chauffage (par jour, du 1er novembre au 31 mars)	31.00€
* Vin d'honneur	36.00€
Chauffage pour un vin d'honneur	19.00€
* Location pour une association commune, chauffage compris	53.00€
* Location pour une association hors commune, chauffage non compris	71.00€
* Location sonorisation	23.00€
* Salle rendue sale : tarif par heure (si le ménage dépasse 2h)	27.00€
* Vaisselle cassée ou perdue (l'unité)	2.00€

RAPPEL

Chaque utilisateur est responsable du nettoyage et du rangement de la salle. De ce fait le président de chaque association est responsable de la salle ainsi que la cuisine qui doivent être libre de tout matériel avant le lundi 12 h

L'activité de la salle doit être terminée à 2 heures du matin



ASSISTANTES MATERNELLES

Nom	Adresse	Téléphone	E-Mail
Caroline RICHE	5 Bis Rue de la Mairie	09 80 66 40 07	cardinetaimant@live.fr
Sophie COTTIER	6 Lotissement de la Touche	02 43 98 92 86	
Sonia AUBERT	la Minee	02 43 68 38 66	laminee53230@orange.fr
Cindy MAACHOU	la Hourdriere	06 70 23 26 22	talazac.cindy@gmail.com

Données à jour : www.mon-enfant.fr (site internet de la Caisse d'Allocations Familiales)

ETAT-CIVIL 2019

Naissances (enfants nés domiciliés dans la commune)

NOM de famille	Prénom de l'enfant	Date de naissance
DUTERTRE	Bérénice	24/08/2019
SUHARD	Livio	28/04/2019
MOREAU	Ana	25/02/2019
VIEL	Rose	02/03/2019

Décès

- le 19 mai 2019 : Martine FLOURÉ née RAULET

Recensement de la population 2020

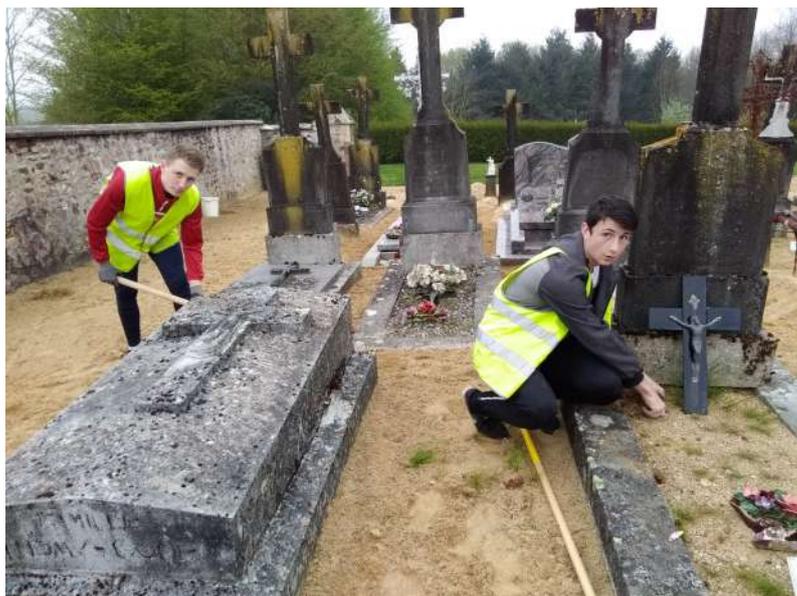


LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

www.le-recensement-et-moi.fr

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous en janvier, il s'agit de Jeannine SEBY. Elle vous remettra vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible.





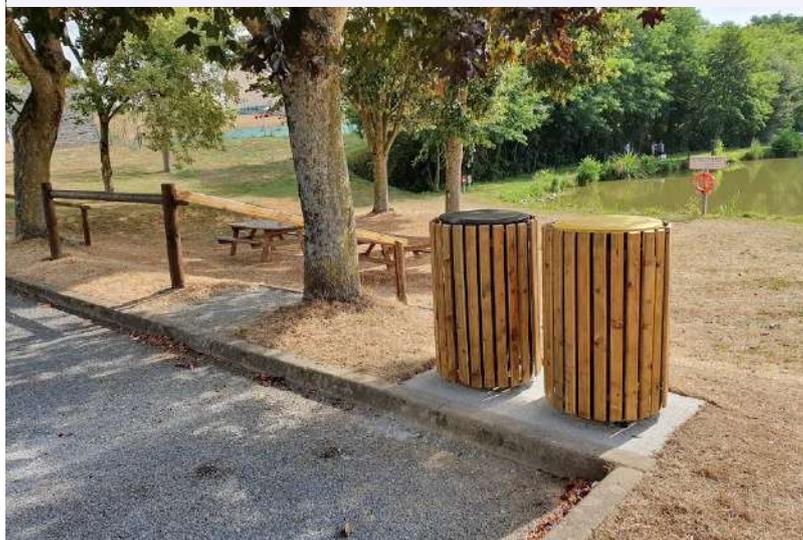
Opération « Argent de poche » au cimetière



Réparation de la cloche de l'église



Fleurissement du bourg



8 Mise en place de poubelles au plan d'eau



Réparation des tables
du terrain de loisirs



Rénovation des portes de l'église



Création d'un cheminement sécurisé
Route de Denazé



Rénovation du trop plein du plan d'eau



Réparation des gouttières de l'église



Goudronnage de la place de l'église

Et bien d'autres ...



L'association MC Capello's vous souhaite tous ses vœux pour cette nouvelle année

Notre association compte 22 membres toujours aussi assidus à leurs responsabilités lors de la préparation de la soirée de Septembre. Cette année elle aura lieu le 19 Septembre 2020. Nous organisons en Décembre un petit arbre de Noël accompagné d'un repas afin de remercier les membres de leur présence sur 4 jours pour la préparation de la soirée. Notre bureau est en pleine étude afin d'organiser, pour le début d'année, un week-end en bord de mer avec nos membres et conjoints. Une grande partie de cet évènement sera financé par le Moto Club. Nous remercions toutes les personnes qui assistent à notre soirée et les invitons à revenir le 19. Évidemment cette soirée est ouverte à tous, donc ne pas hésiter à venir accompagné de votre famille ou amis. Grand remerciement également à toutes les personnes qui nous sponsorisent lors de cette soirée. Des sets de tables sont imprimés et distribués dans les 3 restaurants qui en font partie (ci-dessous modèle du set).

B
O
N
N
É
E

BALADE MOTO & SOIREE PLEIN AIR
Départ à 14h au terrain de foot de la Chapelle-Craonnaise
SAMEDI 21 SEPTEMBRE
à la Chapelle-Craonnaise
17 € l'entrée
Apéritif - Entrée - Entrée-côte frites - fromage - Dessert
- Animations et concours de décibel
Renseignements et réservations :
David Beaumont au 06.33.26.67.31 ou d.beaumont@orange.fr

A
n
n
é
e

2020

Autour des enfants

Depuis 2008, l'association "Autour des enfants" propose aux enfants de la commune et des alentours, diverses activités pour partager de bons moments, ensemble, autour de jeux, spectacle et animations variées. Ces activités s'adressent aux enfants âgés de 2 à 14 ans.

En 2019, les enfants ont pu assister à un spectacle 'Conte musical' proposé par Pascal Pertron, conteur, chanteur et musicien, participer à la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques, jouer lors de divers ateliers et structure gonflable à volonté (en partenariat avec le comité des fêtes), fêter Halloween dans le village avec proposition de citrouilles aux habitants (nous remercions les capello-craonnais pour leur générosité ainsi que l'agent communal pour avoir fait pousser les cucurbitacées...).

Le bureau de l'association compte 8 membres. Si vous êtes parents et avez envie de vous joindre à l'équipe, n'hésitez pas. Nos enfants grandissent...

Pour recevoir les informations sur les activités proposées, ou pour tout renseignement, merci de nous contacter par mail : associationautourdesenfants@orange.fr ou bien par téléphone au 06.87.32.37.41 (Myriam MAUNIER – co-présidente)

CONTE MUSICAL avec Pascal Pertron - Janvier

FETE COMMUNALE - Juillet



CHASSE AUX OEUFs - Avril





TENNIS DE TABLE

Le club de tennis de table est heureux de vous présenter tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année

Des nouvelles du club de tennis de table

Une nouvelle saison avec un effectif, toujours stable de 16 licenciés, idéal pour 2 équipes.

Avec de nouveaux arrivants, Franck BEAUGEARD et le retour de Thierry LENAIN, après une courte trêve, bienvenue à tous les 2.

Après s'être finalement maintenue en 3ème division, l'équipe 2 est en difficulté dans son groupe, mais le maintien, dans cette première phase, semble assuré avec une victoire et des résultats qui sont encourageants pour la phase retour.

Nous devons quand même nous accrocher pour rester à ce niveau, même si la priorité reste évidemment de se faire plaisir.

PH1 - SUPER DIVISION 2 - RÉSULTATS ET CLASSEMENT						
#	ÉQUIPE	PTS	JOUÉ	V	N	D
1	LAIGNÉ ASTT 1	17	6	5	1	0
2	ST FORT 1	16	6	5	0	1
3	CHAPELLE CRAONNAISE 1	15	6	4	1	1
4	CHEMAZÉ TT 1	12	6	2	2	2
5	COSSÉ LE VIVIEN 1 (BEAUSOLEIL)	11	6	2	1	3
-	ST DENIS D'ANJOU 1	11	6	2	1	3
7	AZÉ TT 1	8	6	1	0	5
8	MESLAY DU MAINE 2	6	6	0	0	6

L'équipe 1 évolue toujours en super D2, après avoir changé de secteur, nous avons commencé la saison dans l'inconnu de savoir quelle partie du tableau nous allons jouer.

Actuellement, l'équipe est en 3ème position du groupe et peut même viser la 2ème place lors du dernier match de la phase aller.

PH1 - DIVISION 3 - RÉSULTATS ET CLASSEMENT						
#	ÉQUIPE	PTS	JOUÉ	V	N	D
1	SIMPLE/COSMES 2	16	6	5	0	1
-	MONTJEAN TT 5	16	6	5	0	1
3	LAIGNÉ ASTT 2	15	6	4	1	1
4	SELLE CRAONNAISE 3	14	6	4	0	2
5	GASTINES/CUILLÉ 2	11	6	2	1	3
6	COSSÉ LE VIVIEN 3 (BEAUSOLEIL)	10	6	2	0	4
7	CHAPELLE CRAONNAISE 2	8	6	1	0	5
8	NUILLÉ/LHUISSERIE 3	6	6	0	0	6

Il faudra cependant rester vigilant pour la phase retour, car nous avons gagnés beaucoup de nos rencontres, avec un écart très faible.



Si des personnes sont intéressées à voir évoluer nos équipes, elles seront les bienvenues, les entrainements se déroulent le mercredi soir, les matchs le vendredi.

COMITÉ DES FÊTES

Les membres du Comité des fêtes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2020 ainsi qu'une bonne santé.

Le 23 février 2019 une journée de pêche a été organisée. 102 pêcheurs ont participé. Pour cette occasion, 80 kg de truites dont 20 de grosses ont été mise dans le plan d'eau.



Nous aurons une petite pensée pour Martine qui nous préparait les galettes de bon cœur pour le repas du midi.

La fête communale du 13 et 14 juillet 2019 a réuni 43 équipes pour le concours de palets. Ce fût un réel succès pour leurs organisateurs. L'association « autour des enfants » participait également le samedi après-midi avec l'innovation d'une structure gonflable pour les enfants...



La journée s'est terminée dans la bonne humeur par la soirée grillade suivie du feu d'artifice

Au moment de la rédaction de notre article, il est prévu la mise en lumière des décors de Noël le 6 décembre avec une retraite aux flambeaux, du vin chaud, du chocolat chaud, des tartines grillées garnies de rilette et des crêpes réalisées par le club du bon accueil.



Sans oublier la visite du Père Noël.....



CLUB DU BON ACCUEIL

Le Club du Bon Accueil vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour 2020. Le Club compte 40 adhérents et organise le jeudi après-midi des jeux de belote. Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux adhérents.

L'année 2019 a été marquée par la possibilité de faire notre pique-nique sur la commune, un bon nombre d'adhérents ont pu y participer, ce qui veut dire que l'abri sur le terrain de loisirs donne une attractivité supplémentaire pour la Chapelle.



Au mois de septembre, le repas du club nous a permis de fêter les 80 ans de deux de nos anciens présidents Francis et Daniel. Ce repas a été confectionné par notre restaurateur fétiche : Gilles. L'épicerie est très importante pour les habitants, particulièrement les anciens. C'est à nous de la faire vivre pour la conserver.

Notre journée détente avec Denazé a eu lieu le 4 juin avec 50 participants pour la découverte de la Ferté - Bernard.



Planning des activités 2020

9 Janvier	Assemblée générale du Club
6 février	Après midi crêpes – qualification belote
28 février	Repas avec la chorale du canton à Cossé le Vivien
9 Mars	Concours de belote cantonal
11 mars	Assemblée générale départementale à Laval
20 Avril	Belote du Club cantonal avec qualification
11 Mai	Pétanque du canton à Cossé le Vivien
18 juin	Journée de la forme à Quelaines
20 août	Pique nique du Club
3 Septembre	Journée détente à Cossé le Vivien
10 Septembre	Repas du Club à la Chapelle Craonnaise
14 Décembre	Assemblée générale du canton à la Chapelle Craonnaise
Décembre	Pot au feu du Club
21 Janvier 2021	Assemblée générale du Club.

Ne sont pas connues les dates des sorties avec Denazé et de la buche de Noël avec nos amis de Denazé.



L'ASCC, son président, son bureau ainsi que l'ensemble des joueurs vous souhaitent une très bonne année 2020.

Cette année est particulière pour nous car c'est la 40ème saison d'existence pour notre club.

Une fois de plus, l'équipe fanion du club est composée d'une belle génération de joueurs qui portent haut les couleurs en 3ème division. Elle joue à nouveau le haut du classement. L'intégration progressive de quelques joueurs du cru et de fantastiques recrues est une grosse satisfaction pour l'ensemble du club.



Notre équipe B, après une saison dernière compliquée à cause d'un effectif un peu juste et de nombreuses blessures à réalisée une très belle 1ère partie de saison avec 1 victoire et 2 matchs nuls pour un seul forfait. Avec des joueurs aussi concernés et un groupe plus homogène, la deuxième partie de saison s'annonce palpitante !



Grâce à notre arbitre, Thierry, à tous nos bénévoles, cette saison anniversaire s'annonce prometteuse !

Merci également à nos sponsors et à la municipalité pour leur soutien tout au long de la saison.

Enfin, afin d'assurer l'avenir du club, de nouvelles recrues sont nécessaires chaque saison. Alors si vous désirez vous joindre à nous la bonne ambiance est garantie !

Bonne et heureuse année à tous !

GROUPEMENT DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES

Le groupement de la Chapelle Craonnaise vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

Les missions de GDON ne sont pas de détruire la faune. En fonction des menaces, le groupement organise des luttes qui peuvent être obligatoire et encadrées par des arrêtés ministériels, préfectoraux ou municipaux. Les principales actions sont la lutte contre les rongeurs aquatiques : rats musqués, ragondins qui sont responsables de la leptospirose – les mammifères : rats, souris, taupes et sangliers qui sont porteurs de la Peste Porcine Africaine (PPA) – les insectes : chrysomèle du maïs, frelon asiatique, chenilles processionnaires qui sont urticantes – les oiseaux : étourneaux, corvidés, pigeons porteurs de salmonellose – les végétaux : chardon, ambrosie qui provoque des allergies. Toutes ces maladies sont transmissibles à l'homme et aux animaux d'élevage ou domestiques.

Une battue sera organisée le 18 janvier 2020 suivi d'un repas. **Les inscriptions sont à faire avant le 12 janvier 2020 auprès du Président (Bertrand CHAUDET) ou du Trésorier (Camille PASSELANDE).**

Le groupement remercie toutes les personnes qui ont participé aux battues ainsi que celles qui ont donné leur autorisation de passage sur leur terrain.

Le Président: Chaudet Bertrand



Le Pâtis et sa banlieue

Plusieurs anniversaires fêtés entre voisins cette année, d'abord avec les 80 bougies de Daniel à l'occasion de la bonne année, puis les 40 printemps de Myriam et les 30 ans de Charlie & Virginie.

Toute occasion est bonne pour trinquer ensemble !



Notre quartier s'est agrandi cette année avec l'arrivée aux Hourdrières de Cindy & Arezky et leurs 3 enfants Mathéo, Noam et Thalia. Au Pâtis est arrivé Régis et Paul au Bois Gauthier.

Bienvenue à toutes et à tous !

Les classes 9 du Pâtis :



Notre traditionnelle fête des voisins s'est déroulée cette année chez Charlie & Virginie. Grands et petits étaient ravis de se retrouver pour passer un agréable moment ensemble.

Le soleil, la bonne humeur et un bon barbecue étaient au menu !



Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une belle année 2020 !!!

FETE DES VOISINS ACACIAS & FRESNE



Comme tous les ans, nous nous sommes réunis le 1^{er} week-end de juin autour d'un apéro suivi du barbecue et surtout, cette année, l'occasion pour tous de fêter les 40 ans de Shoub !!



Nous avons pu faire la connaissance d'Ophélie, François et Raphaël, nouveaux arrivés dans le lotissement.

Parties de palets, balade et compétition de boîte à trou (remportée par Fanny 😊) furent au programme l'après-midi



Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2020 😊

LA MINEE

Comme les autres années, les habitants du quartier de la Minée se sont réunis au cours d'une journée.

Nous avons accueillis de nouveaux voisins : Joffrey et Audrey et leur fils Maxime, mais également Kevin et Pauline. Nous leurs avons souhaités la bienvenue dans notre agréable commune.

Un apéritif ainsi qu'un repas convivial se sont succédés , accompagnés de blague, de rires, et d'anecdotes des années passés.

Ensuite nous sommes passés au moment détente de la journée avec des jeux de sociétés, cartes et palets.

Le temps ,quand a lui, était de la partie, toutefois il ne faisait ni trop chaud, ni trop froid fort heureusement.

Encore une bonne journée passée dans la bonne humeur, ce qui est le but de ce rendez-vous annuel.

Merci à tous de votre participation.

Bonnes fêtes de fin d'année aux habitants de la commune.





Le Syndicat du bassin de l'Oudon : de la planification à l'action

Le Syndicat du bassin de l'Oudon agit de manière coordonnée à l'échelle du bassin versant de l'Oudon pour l'aménagement et la gestion des eaux. Il intervient dans 3 domaines principaux :

- La restauration et l'entretien des cours d'eau et annexes (zones humides, mares,...),
- L'amélioration de la qualité de l'eau des rivières et des nappes souterraines,
- La gestion quantitative de la ressource en eau et la lutte contre les inondations.

Son intervention est encadrée par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.), outil de planification à l'échelle du territoire de l'eau (hydrographique). Il est élaboré par les usagers de l'eau, les élus et les services de l'Etat réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau.

Le schéma ci-dessous illustre quelques interventions récentes du Syndicat. Pour en savoir plus, visitez le site Internet www.bvoudon.fr et abonnez-vous à notre newsletter (6 à 8 numéros/an).



Animations auprès des jeunes à Méral, Renazé, Challain la Potherie et Chazé sur Argos



Abattage de peupliers d'Italie à Montjean



Reméandrage de la Mée et plantations à Livré la Touche

ILLE-ET-VILAINE

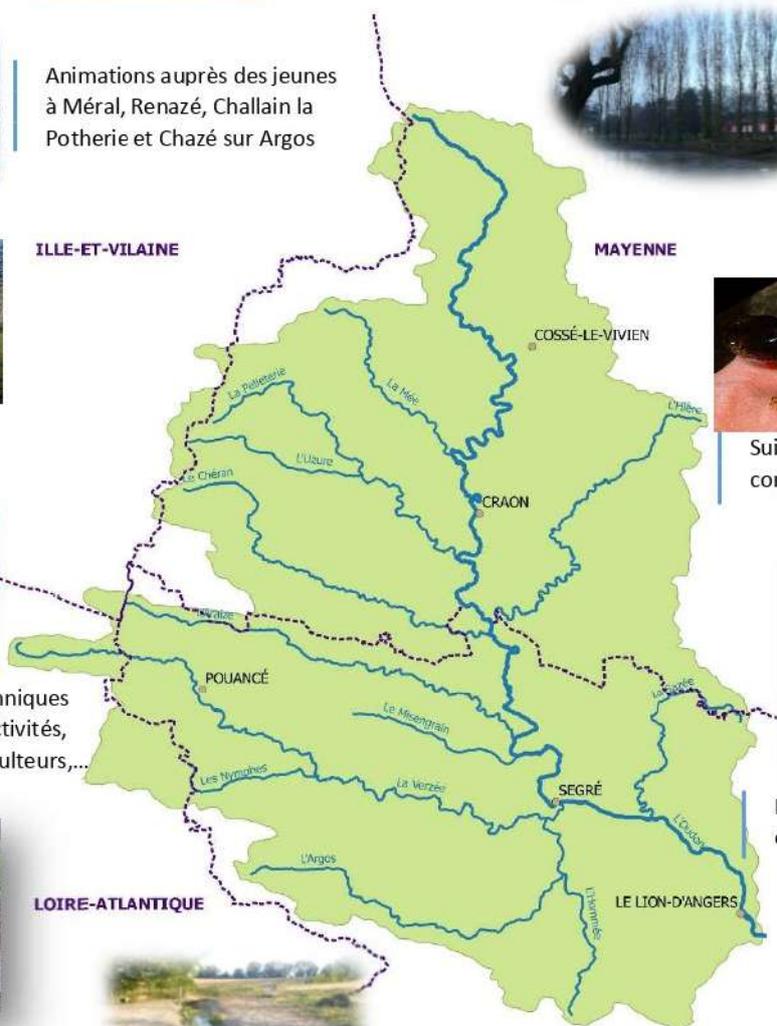
MAYENNE



Suivi de 13 mares communales – ici à Peuton



Organisation de journées techniques pour les élus, agents de collectivités, vendeurs en jardinerie, agriculteurs,...



Restauration de la continuité écologique sur la Sazée à Louvaines



Restauration du lit mineur – affluent de la Verzée à Soudan

LOIRE-ATLANTIQUE

LE LION-D'ANGERS



Restauration de l'Argos à Challain la Potherie

MAINE-ET-LOIRE



Site de stockage de la Gauteraie à Brain sur Longuenée : rejointement des murs du perthuis

Le Syndicat intervient sur l'ensemble du bassin versant de l'Oudon. contact@bvoudon.fr ; 02 41 92 52 84 ; www.bvoudon.fr

Ses membres sont : Les communautés de communes de : Anjou Bleu Communauté, Châteaubriant-Derval, Pays de Craon, Vallées du Haut Anjou, la Roche aux Fées ; Les communautés d'agglomération de Laval et de Vitry ; La commune de Peuton ; Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du centre ouest Mayennais



Comment contacter la gendarmerie ?

- Pour toutes les situations **urgences**, un seul réflexe, composer le **17**
- Pour le suivi des procédures, les dépôts de plainte, etc. : contacter la **communauté de brigades de CRAON** (☎ 02 43 06 17 20 – cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr).

- Pour tout besoin **non urgent** (questions de sécurité du quotidien, renseignements, conseils de prévention...), la brigade numérique répond **24h/24** et **7j/7** par messagerie instantanée.

Ma gendarmerie en ligne est accessible par les canaux suivants :

- via un chat sur la page www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique
- via Facebook Messenger (www.facebook.com/gendarmerienationale)
- via les messages privés Twitter (@gendarmerie)

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique est également accessible en flashant ce QR code :



Lutte contre les cambriolages :

La Communauté de brigades de CRAON rappelle que vous avez la possibilité toute l'année de vous inscrire à l'opération « **tranquillité vacances** ». Cette offre totalement gratuite est valable pour les **particuliers** comme pour les **entreprises**.

Demandez le formulaire : cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Signalez votre départ par téléphone à la gendarmerie de CRAON : **02 43 06 17 20**

Beaucoup d'autres informations sur le site du référent sûreté : www.referentsurete.fr

facebook : [Groupement-de-Gendarmerie-de-la-Mayenne](#)



pour tous, toute la vie, partout

- Astillé
- La Chapelle-Craonnaise
- Cosmes

- Cossé-le-Vivien
- Courbeville

Cossé-le-Vivien



ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP



ENTRETIEN
DE LA
MAISON



ENFANCE
ET
PARENTALITÉ



SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS

02 43 98 95 73 - cosse.admr53@wanadoo.fr



Retrouvez plus d'informations sur www.admr53.fr

OUI au don
D'ORGANES
DE TISSUS
ET DE MOELLE
OSSEUSE !

Elle a les yeux
de sa mère,
le sourire
de son père,
et un **Coeur**
greffé...

FRANCE ADOT



FRANCE ADOT 53

EFS – CH de Laval - 33 rue du Haut Rocher -
BP1525 - 53015 LAVAL cedex

02.43.90.68.10

franceadot53@orange.fr

Je suis ambassadeur
DU DON D'ORGANES

FRANCE ADOT
Fédération
des Associations pour le Don
d'Organes et de Tissus humains
BP 35 - 75462 PARIS Cedex 10

www.france-adot.org

27

LE SERVICE JEUNESSE

Le Service Jeunesse est un service du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Pays de Craon qui accueille et accompagne les jeunes, collégiens jusqu'à 17 ans.

L'équipe d'animation intervient dans 25 communes (anciennes Communautés de Communes de Renazé et de Cossé-le-Vivien).

Le service est régi par un projet pédagogique dont les axes principaux sont :

- Favoriser le lien entre les jeunes
- Accompagner les initiatives de jeunes
- Développer les partenariats avec les acteurs du territoire
- Développer les liens avec le monde économique



L'Accompagnement de projets

À la demande des jeunes ou des familles, l'équipe se déplace dans votre commune (projet de fresque, animation communale, suivi du Conseil Municipal de Jeunes en lien avec les élus...).

L'Accueil

La Maison des Jeunes est déclarée auprès de la DDCSPP 53 comme accueil Collectif de Mineurs.

Pas besoin de réservation, durant les horaires d'ouverture votre enfant peut venir quand il le souhaite pour la durée qu'il veut.

Sur place: baby-foot, jeux extérieurs et de société... L'animateur s'adapte aux jeunes présents.

La Maison des Jeunes (MDJ) est ouverte en accueil libre

Hors vacances les mercredis de 12h30 à 18h00

Et les samedis de 14h00 à 18h00

Pendant les vacances, du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00



Maison des Jeunes (MDJ)

Les Animations

Les Ateliers hors vacances

L'inscription se fait par période, le groupe constitué évolue ensemble et se développe au fur et à mesure. L'animateur apporte ses connaissances techniques et permet au groupe de réaliser ses objectifs (création d'un spectacle, participation à un concours, conceptions...).

Les jeunes sont dans une démarche active et collective (choix des dates, lieux, durée, contenu...)

Possibilité de participer à un groupe :

Radio Sac Ados: interviews, chroniques, montages...

Nouvelles Technologies: impression 3D, drone,... nombreuses possibilités

Activités manuelles: scrapbooking, fimo, dessin, mosaïque, couture... le planning sera fait par les jeunes

DIY, Fais toi-même : pâte à tartiner, fimo, shampoing,... Différents produits à tester et à réaliser, réflexion élargie à notre mode de consommation.

Le programme des vacances

Le programme sort environ 3 semaines avant le début des vacances, il est varié (culturel, manuel, sportif, sorties, stages...) Il s'appuie sur des idées de jeunes tout en associant des partenaires locaux. Les animateurs sont également amenés à mettre en place des animations dans votre commune mais aussi accompagner des projets, des envies... N'hésitez pas à nous contacter pour mettre en place des animations.

Inscriptions

Les inscriptions se font via le portail familles : www.famillespaysdecraon.fr

Vous créez votre dossier (enfance, TAP, jeunesse...) puis vous inscrivez votre enfant aux activités. Une fois votre demande de réservation effectuée, vous recevrez un mail de confirmation d'inscription à l'activité.

Vous pouvez aussi inscrire vos enfants auprès des animateurs.

Pour information, toutes inscriptions à la journée nécessitent un pique-nique fourni par les familles.

Tarifs

Une cotisation annuelle de 10€ par famille sera facturée.

Les activités payantes sont indiquées dans les plaquettes, aucun coût supplémentaire ne sera demandé pour l'accès à la Maison des Jeunes ou à la Salle des Jeunes.

La cotisation comme les tarifs sont modulés selon le quotient familial.

Equipe d'Animation et Renseignements



Cindy

Coordinatrice Jeunesse

Atelier Fait Maison

Suivi de CMJ

06.42.78.25.69



Denis

Animateur Robotique et Radio

Animateur Coopérative Jeunesse
de Services (CJS)

06.02.19.51.17



Coralie

Accompagnement des

foyers de jeunes

Suivi de CMJ

06.73.79.09.39

Service Jeunesse – Maison des Jeunes
13 rue Saint Jacques 53230 Cossé-le-Vivien
animation.jeunesse@cias.paysdecraon.fr

Le petite histoire chemin de fer à la Chapelle-Craonnaise

Le 26 juin 1881, le conseil municipal prend connaissance du tracé de la ligne de chemin de fer, elle doit passer à la "Touche". Pour ce projet, le conseil municipal donne un avis très favorable le 24 janvier 1882. De plus la commune est retenue pour une "station" afin de desservir les commune d'Athée, Cosmes, Denazé et Peuton. Parce que cette "station semblait donner plus d'avantages que celle de Cossé-le-Vivien, plusieurs ajournements et pour cause de sécurité concernant le passage à niveau de la "Touche".

En 1883, une convention est passée entre l'entrepreneur des travaux et le propriétaire de la "Bezarderie" ou 1600 m³ cubes furent extraits. En 1887, la commune s'inquiète de la lenteur des travaux et forme le vœux d'une mise en service dans les meilleurs délais, elle vent également la maison de la "Minée" qui sera aménagée en Hôtel Restaurant.

La mise en service de la ligne de chemin de fer à lieu le 2 décembre 1888.

OUVERTURES DE LIGNES

Compagnie de l'Ouest

Le premier mars a eu lieu l'ouverture au service des voyageurs et des bagages, de la halte de la Serverie, située sur la ligne de Paris à Granville, entre les gares de Clécy et Saint-Remy.

La ligne de Pouancé à Laval, que la Compagnie de l'Ouest se dispose à livrer à l'exploitation dans le courant de 1888, desservira les points suivants :

- Station de Chazé-Henry ;
- de Renazé ;
- de la Selle-Craonnaise ;
- Craon (où la nouvelle ligne se soudera à celle de Chemazé à Craon, déjà ouverte) ;
- de la Chapelle-Craonnaise ;
- de Cossé-le-Vivien ;
- de Montigné ;

Port-See de Montigné ;

Halte et port-see de St-Berthevin.

La distance entre les deux points extrêmes, Laval et Pouancé, qui est actuellement de 90 kil. (par Château-Gontier et Segré) va se trouver réduite, par la nouvelle ligne, à 58 kil.

*Journal des chemins de fer du
24 novembre 1888 (extrait BNF)*

COMPAGNIE

DES CHEMINS DE FER DE L'OUEST.

Le ministre des travaux publics vient d'inviter la Compagnie de l'Ouest à ouvrir à l'exploitation, le 2 décembre prochain, la ligne de Pouancé à Laval.

Cette ligne a une longueur de 60 kilom. 398 mètres et comprend, outre les stations extrêmes, les stations et haltes suivantes :

Stations de Chazé-Henry, de Renazé, de la Selle-Craonnaise, de Craon, de la Chapelle-Craonnaise, de Cossé-le-Vivien, de Montigné ; halte de Saint-Berthevin.

*Le Journal des transports : revue internationale des chemins de fer et de la navigation. 05/03/1888.
(extrait BNF)*

En 1905, le conseil municipal, dans un souci de commodité forme le vœux qu'une voiture de voyageurs soit ajoutée au départ de la gare de Craon au train de 6H30 du soir ce qui éviterait aux correspondants de Château-Gontier un arrêt de 2 heures à Craon. Cette ligne fut d'une importance capitale pour le développement de la commune en commerce et pour son agriculture au cours du siècle dernier.

La desserte de cette ligne sera supprimée le 13 avril 1987.

La ligne à fait l'objet de déclassements successifs :

Section Saint-Berthevin (- Renazé le 18 septembre 1992





Ligne 77/80 -> Laval - Craon - Pouancé - Chateaubriant

Laval - Craon - Pouancé - Ouverture le 2 décembre 1888

Pouancé - Chateaubriant - Ouverture le 23 décembre 1877

Laval - Craon - Pouancé - Fermeture au service voyageurs le 1er mars 1938

Au départ de Laval cette ancienne ligne desservait :

Laval

Saint-Berthevin (+ 6 km) —> Montigné (+ 12 km) —> Etrogne (+ 16 km) —>

Cossé-le-Vivien (+ 22 km) —> La-Chapelle-Craonnaise (+ 28 km) —> Craon (+ 37 km) —>

La-Selle-Craonnaise (+ 45 km) —> Saint-Saturnin (+ 48 km) —> Renazé (+ 50 km) —>

Chazé-Henry (+ 56 km) —> Pouancé (+ 61 km) —> Soudan (+ 70 km) —> Chateaubriant (+ 77 km)

Dessertes voyageurs en juin 1933 :

- sens Laval - Craon - Chateaubriant: 3 trains quotidien

- sens Chateaubriant - Craon - Laval: 3 trains quotidien

Prix en anciens francs d'un aller simple (20 anciens francs de 1933 = 14 euros en 2019 (francs constants avec inflation):

Trajet	1ère classe	2ème classe	3ème classe
Laval - Craon (37 km)	16.65	11.25	7.35
Laval - Pouancé (61 km)	27.50	18.55	12.10
Laval - Chateaubriant (77 km)	34.70	23.40	15.25



Calendrier des manifestations 2020

JANVIER

- 9 AG Club du bon accueil
- 18 Spectacle pour les enfants
- 19 Vœux de la municipalité

FEVRIER

- 6 Après midi crêpes Club du bon accueil
- 22 Pêche a la truite au plan d'eau

MARS

- 15 Elections municipales (1er tour)
- 22 Elections municipales (2nd tour)

AVRIL

- Repas du CCAS
- 19 Chasse aux œufs de Paques

MAI

- 16 Tournoi de Molky (ASCC)

JUIN

- 6 et 7 Fête des voisins Acacias-Fresne
- 6 et 7 Fête des voisins du Pâtis
- 13 40 ans de l'ASCC

JUILLET

- 11 Jeux de plein air pour les enfants
- 11 Fête communale

SEPTEMBRE

- 19 Soirée du Moto-Club

OCTOBRE

- 31 Halloween (Autour des enfants)

DECEMBRE

- 4 Illuminations
- Pot au feu du Club du bon accueil

JANVIER 2021

- 21 AG Club du bon accueil

Une manifestation ou un évènement n'apparaît pas dans le calendrier, vous pouvez le signaler à la mairie.

N'oubliez pas de vous abonner à la lettre d'information de la mairie. Il suffit simplement de se rendre sur le site internet de la commune et de renseigner votre adresse mail.